

# Pas besoin de laver les masques en tissu à 60°, estime l'Académie de médecine

En revanche, les masques «doivent être changés lorsqu'ils deviennent humides et ne jamais être portés plus d'une journée».

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 13 min, mis à jour il y a 3 min



L'Académie nationale de médecine recommande également que le port du masque «soit instauré dans tous les lieux publics, clos et ouverts». LUDOVIC MARIN / AFP

Le lavage des masques en tissu réutilisables à 60° n'est *«pas justifié»*, estime l'Académie nationale de médecine, appelant à *«des règles faciles à comprendre»* concernant cet élément de protection contre la transmission du coronavirus. *«Les indicateurs épidémiologiques actuels laissant prévoir une situation épidémique prolongée, il devient nécessaire d'intégrer le port du masque dans les gestes quotidiens en le rendant compréhensible, acceptable et routinier»*, estime la société savante dans un communiqué.

Ainsi, les masques grand public *«peuvent être lavés à la main ou en machine, avec un détergent, comme le linge de corps, la température de 60°C n'étant pas plus justifiée pour le lavage des masques que pour le lavage des mains»*, explique-t-elle. De même, *«ils sont réutilisables après chaque cycle de lavage-séchage tant que leurs qualités (maillage du tissu et intégrité des brides) ne sont pas altérées»*, ajoute-t-elle, alors que la plupart des masques en tissu sont homologués pour 10, 20 ou 50 lavages maximum.

En revanche, *«ils doivent être changés lorsqu'ils deviennent humides et ne jamais être portés plus d'une journée»*. *«Le port du masque dans la communauté n'est pas facultatif; se masquer pour protéger les autres est un geste altruiste dont l'efficacité collective est certaine quand tout le monde l'applique»*, insiste l'académie. Alors qu'*«une pléthore d'affirmations souvent contradictoires entretient la confusion générale»*, elle recommande *«que l'obligation du port du masque, systématiquement associée aux mesures de distanciation, soit instaurée dans tous les lieux publics, clos et ouverts, selon des règles faciles à comprendre, à appliquer et à contrôler»* et *«qu'une information claire et simplifiée sur l'usage des masques soit largement diffusée»*.

Comme le Haut conseil de la santé publique (HCSP), l'académie estime aussi que les masques grand public réutilisables doivent être privilégiés dans l'espace public, *«pour d'évidentes raisons économiques et écologiques»*. Elle recommande de réserver les masques jetables, dits *«chirurgicaux»*, pour les *«activités de soins»* et *«les personnes malades ou en isolement»*. *«Si les masques alternatifs ont des performances légèrement inférieures à celles des masques chirurgicaux en termes de filtration et d'étanchéité, ils offrent généralement de meilleures qualités de confort et de "respirabilité"»*, assure-t-elle.

**À VOIR AUSSI - Qui sont les anti-masques ?**